

<http://www.sudouest.fr/2017/08/18/mort-de-plusieurs-chiens-apres-une-baignade-dans-la-loire-des-bacteries-toxiques-en-cause-3705451-4696.php>

Mort de plusieurs chiens après une baignade dans la Loire : des bactéries toxiques en cause

[A La Une Politique Santé](#)

Publié le 18/08/2017 à 20h51 par [SudOuest.fr](#) avec AFP.

[S'abonner à partir de 1€](#)

[Commentaires suspendus](#)



Plusieurs chiens sont morts après s'être baignés dans la Loire
cc - maxpixel

La préfecture alerte sur la présence de cyanobactéries toxiques dans les eaux de la Loire. La baignade y est strictement interdite

La préfecture du Maine-et-Loire a confirmé vendredi la présence dans la Loire de **cyanobactéries toxiques sur les lieux de baignade** de plusieurs chiens décédés depuis le début août.

PUBLICITÉ

"Les analyses effectuées à l'endroit de la baignade de chiens décédés ont permis de confirmer la **présence de deux genres d'algues** de la famille des cyanobactéries dont la toxicité est reconnue: Oscillatoria et Formidium", a précisé la préfecture dans un communiqué.

"Ces deux algues sont reconnues comme secrétant des neurotoxines en particulier et notamment l'anatoxine mise en évidence dans plusieurs cas de mortalité de chiens dans d'autres départements"

En Maine-et-Loire, **12 intoxications de chiens dont 8 mortelles** ont été signalées par les vétérinaires depuis le 9 août à la Direction départementale de protection des populations dans les secteurs de Montjean-sur-Loire, St Saturnin-sur-Loire, Mûrs-Erigné, St Jean-des-Mauvrets, Le Thoureil et les environs de Saumur.

Baignade strictement interdite

"Les animaux ont succombé à des **troubles neurologiques, digestifs et/ou respiratoires** très rapidement après s'être baignés ou avoir bu dans la Loire", a précisé encore la préfecture qui a appelé les propriétaires d'animaux à éviter de les promener et de les baigner "en bord de Loire et, de manière générale, dans des eaux stagnantes".

Concernant les risques pour la population humaine, la préfecture de Maine-et-Loire rappelle qu'il est **strictement interdit de se baigner en Loire**. Elle invite aussi à la vigilance les usagers de la baignade de Rochefort-sur-Loire, sur le Louët, un affluent du fleuve lui aussi concerné par la présence de cyanobactéries.

Début août, plusieurs cas d'intoxication mortelle de chiens avaient déjà été signalés dans le Cher, l'Indre et le Loir-et-Cher, suite à des baignades dans le Cher.

A Orléans, la baignade dans le plan d'eau de l'Île Charlemagne est interdite depuis plus d'une semaine en raison de la présence de cyanobactéries.